

COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale 3 Décembre 2011 – Saint Abit (64)

Présents :

Dorine ABEN (éleveur fromager 09), Marianne BALDACCI (en projet 09), Miguel BARBOSA (en projet 09), Violaine BEROT (éleveur fromager 09), André CARRERE MOULIA (éleveur allaitant 64), Gilles CAZABAN et Florence CAZABAN (éleveur fromager 64), Lucien CROUZET (éleveur allaitant 65), Olivier DENTON (éleveur allaitant 64), Jean Marc DURONEA (éleveur allaitant 40), Peyo ECHEVERZ (éleveur allaitant 64), Yann FEDORENKO (éleveur allaitant 64), Serge GAILLARDOU (éleveur allaitant 64), Philippe GODOT (éleveur allaitant 65), John KNEPPERS (éleveur allaitant 64), Guy LAFFONT (éleveur allaitant 31), Monique LAHITETTE (éleveur fromager 64), Thierry LE MORZADEC et Cécile GIBOUREAU (éleveurs allaitants 09), Philippe MARTIAL (éleveur allaitant 46), Jean Noël MOUREU (éleveur fromager 65), Nessa NALIN (éleveur fromager 09), Patrice NOILHAN (éleveur allaitant 40), Beñat ONDICOL (éleveur allaitant 64), Jean Noël PASSAL (caprinologue), Jean François RIBOT (éleveur fromager 19), Caroline SEPE (éleveur fromager 65), Claude SOUMEILLAN (éleveur allaitant 31), Fanny THUAULT (animatrice), Stéphane VANSTEE LANT (éleveur allaitant 33), Christophe VERDALE (éleveur allaitant 31)

Excusés :

C. ABADIA (Chambre d'Agriculture 65), M. ARANJO (sympathisante 65), M. AURNAGUE (éleveur allaitant 64), P. BAURAND (éleveur fromager 25), Chambre d'Agriculture 64, Chambre d'Agriculture 66, B. COCKENPOT (éleveur fromager 65), Conservatoire des Races d'Aquitaine, J. CORBON (Association Chèvre Provençale), M. CRUEGE (PNR Pyrénées Ariégeoises), N. DAUDER (Conseil Régional Languedoc Roussillon), S. HUBER (éleveur fromager 64), FX. LABORDE (Conservatoire Patrimoine Biologique Midi Pyrénées), MM. LAY (éleveur allaitant 65), M. MALVY (Conseil Régional Midi Pyrénées), L. MARKEY (Institut de l'Élevage), A. PAILHE BELAIR (éleveur allaitant 65), J. PEDEHONTAA (Conseiller général 64, Maire de Laas), J. POCINO (éleveur allaitant 65), C. POISSY (éleveur allaitant 11), C. SERVIN (GIE Midi Pyrénées), JG. THIEBAULT (Parc National des Pyrénées), R. VERDAGUER (éleveur fromager 66).

RAPPORT MORAL

Violaine Bérot introduit l'assemblée générale en soulignant la tendance à l'installation de jeunes éleveurs désireux de valoriser la race pyrénéenne. C'est une bonne nouvelle pour la race qui passe petit à petit du statut de race en voie de disparition au statut de race en « conservation ». L'urgence de la sauvegarde peut maintenant laisser la place à une réflexion sur la sélection. C'est le travail qui a démarré en 2010 avec la mise en place de commissions d'éleveurs pour construire un schéma d'amélioration et prendre en main la sélection des boucs.

Violaine salue l'implication des éleveurs dans ces commissions en citant également la commission produit qui réfléchit à la valorisation de la race, et encourage la poursuite de cette dynamique.

Aujourd'hui, l'association est en mesure d'annoncer une bonne nouvelle : le dossier Feder conditionnant le maintien du poste de Fanny à temps plein pour 2012, a reçu bon accueil. Les différents projets préparés en 2011 vont pouvoir être menés à bien.

Enfin, Violaine précise qu'elle souhaite démissionner du conseil d'administration suite à l'arrêt récent de son activité d'éleveuse. A cette occasion, une réflexion a été entreprise sur la présidence de l'association et sur la nécessité de permettre une coprésidence, plus facile à assumer pour certains. C'est dans cet esprit qu'il a été décidé de modifier les statuts à l'occasion d'une AG extraordinaire.

Elle termine ce rapport moral en affirmant avoir été très heureuse d'être présidente et en espérant avoir honnêtement représenté les éleveurs.

RAPPORT D'ACTIVITE

Fanny Thuault développe le rapport d'activité de l'association et les perspectives pour 2012 (cf diaporama projeté). L'année 2011 a été relativement intense, du fait du changement de bureau en début d'année, de l'élaboration du dossier Feder et de la mise en place de commissions. C'est cependant une année positive pour l'association qui se professionnalise petit à petit.

Les effectifs de chèvres pyrénéennes continuent à augmenter cette année (3660 chèvres) avec un nombre d'éleveurs stable. Cette stabilité cache un certain turn-over puisqu'une quinzaine d'élevages se sont arrêtés, et une vingtaine de nouveaux troupeaux ont démarré. Les Landes et l'Ariège se distinguent tous deux par de nombreuses créations de troupeaux de chèvres des Pyrénées.

A l'inverse, le nombre d'adhérents de l'association a légèrement diminué avec 107 adhérents en 2011.

1. Conserver la Chèvre des Pyrénées : (diapos 6 à 8)

Les éleveurs sont fortement encouragés à améliorer le suivi des généalogie dans leurs troupeaux. La connaissance des filiations sera en effet déterminante pour mettre en place de nouveaux outils pour les troupeaux via le logiciel Pedig (calculs de consanguinité, conseil à l'accouplement).

2. Elever des chevreaux, produire du lait (diapos 9 à 12)

3. Commercialiser du fromage/ de la viande de chevreau (diapos 13 et 14)

Les différents outils de promotion collective prévus pour 2012 sont validés (panneaux, papier fromage, dépliants, autocollants). Les panneaux d'élevages seront imprimés sur de la bâche avec des œillets et en format A2. Sur les autocollants et sur les panneaux d'élevage, il sera mentionné « j'élève des chèvres des Pyrénées » ou bien « Ici on élève des chèvres des Pyrénées ».

Une charte précisera les obligations à respecter pour bénéficier de ce type d'outils de promotion :

- 50% au moins du troupeau devra être de race pyrénéenne
- le ou les boucs présents sur l'exploitation devront être de pure race pyrénéenne
- l'éleveur devra avoir une volonté affirmée de participer à la conservation de la race et d'orienter son troupeau vers la race pyrénéenne si le troupeau n'est pas pur
- la conduite du troupeau devra être extensive (pâturage obligatoire)

Philippe Martial se demande s'il existe une aide prenant en charge les frais d'abattage et de découpe comme le propose le Conseil Général du Lot. Cette question sera étudiée.

4. Accompagner les élevages (diapo 15)

Différents outils sont prévus pour accompagner les élevages sur les plans techniques et technico économiques.

Jean Marc Duronéa insiste également sur l'appui à l'installation. En effet, depuis le début de l'année, des éleveurs se sont portés volontaires pour devenir « tuteurs » pour les porteurs de projets. Un appel est lancé à tous les éleveurs intéressés pour aider de nouveaux éleveurs.

5. Promouvoir la race (diapos 16 et 17)

La chèvre des Pyrénées était présente sur de nombreuses foires cette année, et notamment au salon de l'Agriculture pour la 2^{ème} année consécutive, grâce à Jean Marc Duronéa.

Le nouveau site Internet de l'association satisfait tout le monde. Il est alimenté assez régulièrement avec des petites annonces, des photos et des infos.

Le film de Gilles Cazaban rencontre toujours autant de succès. Il devrait être diffusé très bientôt dès qu'il sera complètement finalisé.

RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat 2010 et le bilan 2010 sont adoptés.

Jean Marc Duronéa présente le compte de résultat prévisionnel pour 2011. L'exercice devrait être à l'équilibre.

MODIFICATION DES STATUTS

Une assemblée générale extraordinaire est ouverte pour procéder à la modification des statuts.

Les modifications suivantes sont adoptées à l'unanimité :

Article 3 : Modification du siège social

« Le siège de l'association est fixé à l'adresse suivante : Chambre d'agriculture de l'Ariège – 32 avenue du GI de Gaulle – 09000 Foix »

Article 9 : Ajout d'un article sur la responsabilité des membres et administrateurs

« Le patrimoine de l'association répond seul des engagements contractés en son nom, sans qu'aucun des sociétaires ou des administrateurs puisse être personnellement responsable de ces engagements, sous réserve de l'application éventuelle des dispositions de la loi du 25 janvier 1985 relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises. »

Article 10 : Précision sur la composition du Conseil d'administration

« Dans la mesure du possible, le conseil d'administration sera composé d'au moins 1 représentant pour la Région Aquitaine, 1 représentant pour la Région Languedoc-Roussillon et 1 représentant pour la Région Midi-Pyrénées. »

Article 11 : Bureau (formalisation de la possibilité d'une coprésidence à la tête de l'association)

« Le Conseil élit chaque année en son sein un président ou des co-présidents, éventuellement un vice-président, un trésorier et un secrétaire. »

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

René Verdaguer et Marie Mélanie Lay ne souhaitent pas remettre leur mandat en jeu. Violaine Bérot est démissionnaire. Sont candidats : Philippe Martial, Philippe Godot, Caroline Sépé, Stéphane Vanstee Lant, Yann Fedorenko, Lucien Crouzet.

Composition du nouveau Conseil d'administration :

Aquitaine Sophie Huber, Gilles Cazaban, Jean Marc Duronea, Yann Fedorenko, Stéphane Vanstee Lant

Midi Pyrénées Claude Soumeillan, Benoît Cockenpot, Philippe Martial, Philippe Godot, Caroline Sépé, Lucien Crouzet

Languedoc Roussillon

Le conseil d'administration qui se réunit en fin d'assemblée générale désigne un nouveau bureau à la tête de l'association :

Co-présidents : Jean Marc Duronéa et Caroline Sépé

Secrétaire : Gilles Cazaban

Trésorier : Philippe Martial



association
**La Chèvre
de race pyrénéenne**

Assemblée générale

3 Décembre 2011, Saint Abit









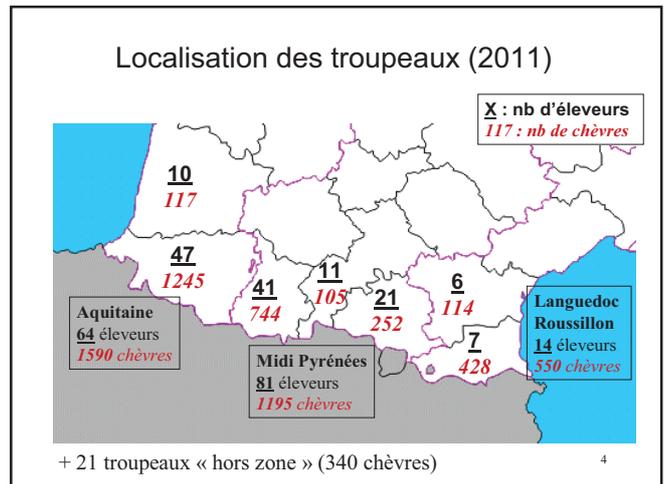
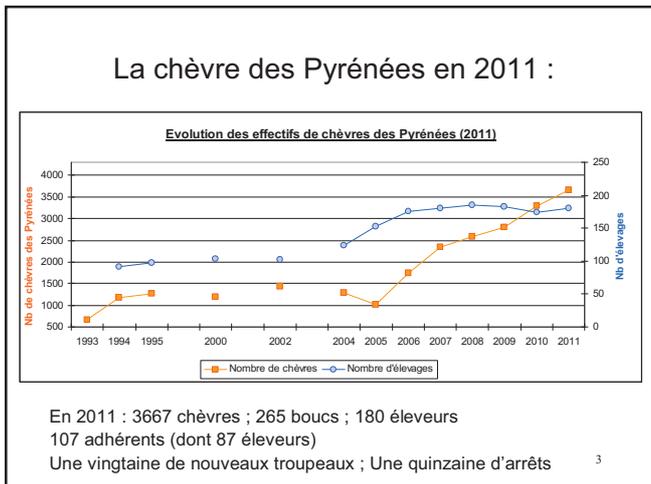




Ordre du jour

- Rapport moral (Violaine Bérot, Présidente)
- Rapport d'activité
- Rapport financier (JM Duronéa, Trésorier)
- Assemblée générale extraordinaire
- Renouvellement du CA





Rapport d'activité

1. Conserver la chèvre des Pyrénées
2. Produire des chevreaux / du lait
3. Commercialiser des fromages / de la viande de chevreau
4. Accompagner les éleveurs
5. Promouvoir la race pyrénéenne

1. Conserver la Chèvre des Pyrénées

- 37 Inventaires zootechniques (835 animaux)
- Mise à jour du Livre généalogique de la race
 - environ 3400 animaux (réputés) vivants répertoriés
 - création de 950 entrées, mise à jour de 450 entrées



- Cryoconservation (1 bouc envoyé en station),



Fada, né en 2010
(élevage Cazaban)
Fils de Laguiole et Pyerrot
En cours de prélèvement

7

La connaissance des généalogie est une base de travail au niveau individuel et collectif

- permet de calculer la consanguinité
- permet des de choisir des boucs sans lien de parenté
- permet de comparer mères et filles (amélioration?)
- permet d'établir des indicateurs de suivi de la race (variabilité, conservation de souches)

→ 3 moments clés où il faut prendre des notes :

- les saillies (1 seul bouc à la fois ou 1 seul bouc par lot)
- les naissances (identifier qui est qui avec des repères officiels ou des repères maison)
- la vente à un éleveur (pose des boucles définitives et déclaration du nom/n° du père et de la mère sur la facture)

8

2. Elever des chevreaux / produire du lait

- 11 élevages au contrôle laitier (6 en 2010)
- 8 élevages ayant pesé leurs chevreaux
- Pointage dans 13 élevages (107 chèvres)



Commissions « d'amélioration »
génétique (lait/viande)
Commission bouc

Schéma « d'amélioration » génétique

9

Le schéma « d'amélioration » génétique

Des objectifs raisonnables :

Elever des chèvres pyrénéennes susceptibles de donner un lait de bonne qualité fromagère et/ou capable d'élever des chevreaux, dans des élevages extensifs et économes, tout en préservant le standard de la race et sa variabilité

Un partenariat avec Capgènes et l'Institut de l'Élevage

Des éleveurs impliqués

Des outils adaptés à la race :

- un contrôle laitier spécifique
- le pointage

10



1. Sélection des mères à boucs



2. Visite des élevages après les mises bas



3. Contrôle des défauts éventuels du jeune bouc



4. Prise en compte des défauts éventuels de la mère

11

Résultats de l'enquête sur les objectifs et les critères de sélection:

- **standard** et **potentiel laitier** en tête des priorités dans le choix des chevrettes et des boucs
- **peu de différences finalement entre « laitiers » et « allaitants »**
- les éleveurs « de longue date » sont plus attachés que les autres au **standard** et à la nécessité de **conserver des souches**
- objectifs prioritaires pour les chevreaux : **rapidité de croissance, conformation et autonomie**
- 47% des éleveurs préféreraient n'avoir que des **naissances simples**

12

3. Commercialiser du fromage/ de la viande de chevreau



Mise en place de 2 commissions « produits »

Un objectif commun : identifier et valoriser les produits issus de la race pyrénéenne

Un fonctionnement à l'échelle départementale (65 et 09)

- Organisation de dégustations de produits lors des foires
- Recherches de débouchés nouveaux
- Appui à la vente directe (liste de producteurs, fichier recettes)
- Outils de promotion

13

Outils de promotion prévus pour 2012 :

- listing d'éleveurs départemental (65 et 09) à distribuer sur les foires (vente directe de chevreau notamment)
- dépliants viande de chevreau
- dépliant fromage de chèvre
- papier fromage imprimé aux couleurs de la chèvre des Pyrénées
- autocollants (pastillage)
- panneaux à placer dans les élevages

Charte d'utilisation à prévoir...



4. Accompagner les élevages

Plusieurs outils sont en cours de réalisation:

- Fiches techniques / débroussaillage
- Référentiel des pratiques d'élevage spécifiques à la race pyrénéenne (rédaction 2012)
- Mise à jour du référentiel technico économique des élevages valorisant la chèvre des Pyrénées (stage prévu en 2012)
- Visites d'élevages, journées thématiques prévues en 2012 (castration)

15

5. Promouvoir la race

- Le nouveau site Internet www.chevredespyrenees.org



Agenda
Petites annonces
Photos
etc...

- Le film de Gilles Cazaban
- Les foires 2011

16

Merci aux éleveurs qui font vivre la race !



Rapport financier

Validation des résultats comptables 2010

Présentation du compte de résultat provisoire pour 2011

Présentation du budget prévisionnel 2012

18

Compte de résultat 2011

Recettes

Ventes	256 €	} PRODUITS provisoires 63 335 € Autofinancement = 17 525 € (27%)
Prestations et autres		
Prestations 2010 (Cappègues)	1 800 €	
Prestation Aquitaine (CRA)	3 000 €	
Autre	434 €	
Subventions d'exploitation		
Europe		
FEDER	15 250 €*	
Etat		
DATAR (Fnadt)	5 200 €*	
Régions		
Conseil Régional Midi Pyrénées	20 110 €	
Conseil Régional Languedoc Roussillon	2 500 €*	
Dépts		
Conseil Général Hautes Pyrénées	1 500 €*	
Conseil Général Haute Garonne	500 €*	
Conseil Général Ariège	750 €*	
Autres produits de gestion courante		
Cotisations	2 635 €	
Mécénat	4 000 €	
Contributions volontaires en nature		
Bénévolat et dons en nature	5 400 €	

(*) part affectée à 2011, financement 2011-2012¹⁹

Ouverture Assemblée Générale extraordinaire

Modification des statuts :

- Permettre une co-présidence
- « Rajeunir » les statuts
- Modifier le siège social

20



Merci de votre attention, et bon appétit!

21